

AVIS PUBLIC

Prenez avis que lors d'une assemblée ordinaire tenue le 13 février 2019, la STS a adopté le règlement suivant :

Règlement numéro R-050 de gestion contractuelle en matière d'octroi de contrat et d'acquisition de biens et services.

Ce règlement peut être consulté au www.sts.qc.ca et à la STS, 895, rue Cabana, Sherbrooke, en communiquant au 564-2687, poste 304.

Le secrétaire
Dany Bélanger